

**COMMUNE DE VAUX-SUR-SÛRE**  
**Réunion de CLDR du 20 septembre 2021**

**Présences**

CLDR : *liste en annexe*

FRW : Sophie Orban, Juliette Maquet

**Ordre du jour**

- Visite de la maison de village Ni-Co-Sûre à Cobreville et du Vauxhall à Vaux-sur-Sûre
- Evaluation à mi-parcours du PCDR

\*\*\*

Les membres de la CLDR se sont retrouvés à la maison de village Ni-Co-Sûre, pour une présentation du bâtiment par Patrick Notet. La maison de village (subsidée en développement rural) est constituée d'un espace polyvalent avec un bar et d'une cuisine. Les infrastructures sportives (subsidées par Infraspport) reprennent une buvette et des vestiaires. Les toilettes, la chaufferie et des espaces de rangement à l'étage sont communs à ces deux fonctions.

Ensuite, visite guidée du VauxHall par René Reyter. Le bâtiment englobe plusieurs fonctions : l'office du tourisme, une grande salle polyvalente, la salle de village du « Bar à Thym », un espace de coworking, une cour à l'avant, une donnerie et le bike wash.

Le reste de l'évaluation à mi-parcours s'est déroulé dans la salle polyvalente.

## Présentation préalable

Pour rappel, la stratégie du PCDR est divisée en trois grands défis, comprenant chacun deux objectifs.

|                                                                                                                       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Défi 1</b><br>Parions qu'en 2025, Vaux-sur-Sûre sera une commune d'épanouissement et de bien-être pour tous        |
| <b>Objectif 1</b> – Améliorer la qualité de vie par le soutien à l'entraide et aux services à la personne.            |
| <b>Objectif 2</b> – Promouvoir le tissu associatif coordonné et soutenir toutes initiatives innovantes et solidaires. |
| <b>Défi 2</b><br>Parions qu'en 2025, Vaux-sur-Sûre sera une commune qui maîtrise son développement                    |
| <b>Objectif 3</b> – Gérer son territoire en fonction de ses caractéristiques rurales.                                 |
| <b>Objectif 4</b> – Protéger les richesses du territoire pour les générations futures.                                |
| <b>Défi 3</b><br>Parions qu'en 2025, Vaux-sur-Sûre sera une commune plus autonome                                     |
| <b>Objectif 5</b> – Soutenir une économie créatrice d'emplois en exploitant les atouts locaux.                        |
| <b>Objectif 6</b> – Travailler tous ensemble à la gestion durable de l'énergie.                                       |

Le tableau ci-dessous dresse l'état d'avancement des projets et actions inscrits dans le programme :

| OBJECTIFS                | Lot 1    | ✓        | Lot 2     | ✓        | Lot 3     | ✓        | PCDR mat. | ✓         | Actions   | ✓         | PCDR total | ✓         |
|--------------------------|----------|----------|-----------|----------|-----------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|-----------|
| 1- Services              | 1        | 1        | 2         | 2        | 1         | 0        | 4         | 3         | 11        | 6         | 15         | 9         |
| 2- Associations          | 4        | 4        | 1         | 1        |           |          | 5         | 5         | 11        | 6         | 16         | 11        |
| 3- Gestion du territoire |          |          | 5         | 4        | 3         | 2        | 8         | 6         | 4         | 3         | 12         | 9         |
| 4- Environnement         |          |          | 1         | 0        | 3         | 2        | 4         | 2         | 14        | 7         | 18         | 9         |
| 5- Économie              | 1        | 1        | 1         | 0        | 2         | 1        | 4         | 2         | 13        | 8         | 17         | 10        |
| 6- Énergie               | 1        | 1        | 1         | 0        | 2         | 1        | 4         | 2         | 7         | 3         | 11         | 5         |
| <b>TOTAL</b>             | <b>7</b> | <b>7</b> | <b>11</b> | <b>7</b> | <b>11</b> | <b>6</b> | <b>29</b> | <b>20</b> | <b>60</b> | <b>33</b> | <b>89</b>  | <b>53</b> |

La première colonne des lots reprend le nombre total de projets (ou actions) repris dans le PCDR, alors que la deuxième indique le nombre de projets réalisés ou en cours.

Il apparaît ainsi que 69% (20 sur 29) des projets matériels sont réalisés ou en cours, 55% (33 sur 60) des actions et 59,5% (53 sur 89) de l'entièreté du PCDR.

Les projets subsidiés en développement rural

- Construction d'une Maison de la ruralité à Vaux-sur-Sûre = VauxHall – convention PWDR 2016. Travaux terminés. Stade du décompte final.
- Construction d'une Maison de village et d'Infrastructures sportives de Cobreville – convention 2016. Travaux en voie de finalisation.
- Création de Logements tremplins à Rosières – convention 2018. Stade projet.
- Aménagement du centre de Bercheux – convention 2021. Stade avant-projet.
- Création d'une chaufferie à bois et d'un réseau de chaleur à Vaux-sur-Sûre – convention introduite, en attente de signature par la Ministre
- Extension de la maison de village de Juseret – convention sollicitée en décembre 2019, en attente de signature de la Ministre.

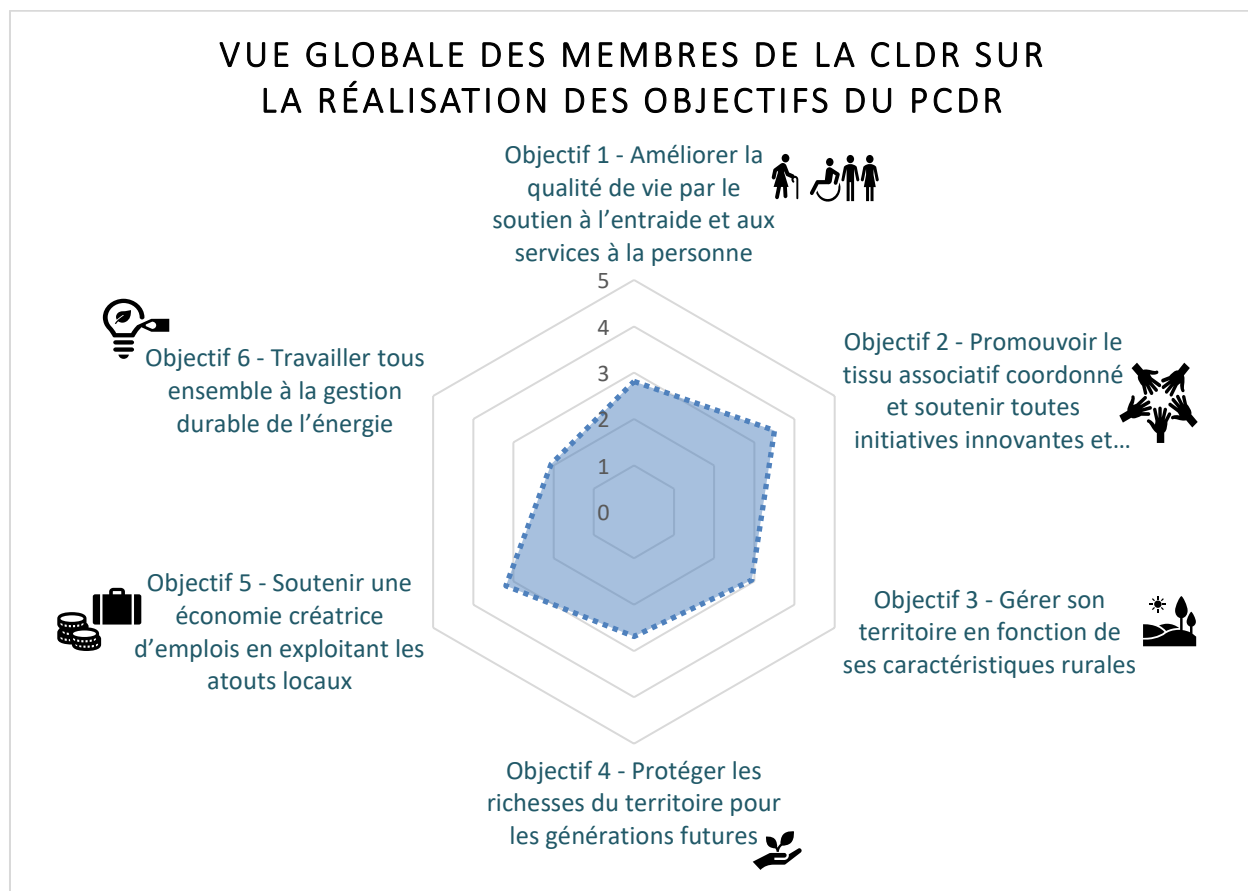
Au fil des années, la CLDR a également travaillé sur différentes initiatives :

- Création d'un groupe nature
- Travail sur la mobilité et les points nœuds
- Analyse des espaces publics. Cette démarche initiée par la CLDR au sujet de l'aménagement d'espaces de convivialité dans les villages sera utilisée dans le cadre du futur PCDR. En effet, la fiche-projet a été ouverte pour solliciter une convention sur le centre de Bercheux et la Région wallonne n'accepte qu'une demande de convention par fiche.
- Travail sur la culture via le Vauxhall
- Association au Plan d'Actions pour l'Énergie Durable (convention des Maires)
- Association à la démarche Wallonie Amie des Aînés
- Association au Plan Communal de Mobilité
- Association à la Charte paysagère du Parc Naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier
- Information sur Smart city

## Evaluation

### a) Réalisation des objectifs

Afin d'évaluer le niveau de réalisation des objectifs, les membres de la CLDR ont été invités à les coter chacun sur base d'une échelle de 1 à 5. Ils disposaient de grilles reprenant pour chaque objectif les projets matériels et immatériels en cours ou réalisés, ainsi que les initiatives communales mentionnées dans les rapports annuels DR. La mise en commun de ces cotations permet d'avoir cette vision globale de la réalisation du PCDR.



La Commune précise que certaines solutions doivent s'envisager à une échelle plus large que la commune (ex : maison de repos, déchets, etc).

**Objectif 1 - Améliorer la qualité de vie par le soutien à l'entraide et aux services à la personne**

La CLDR a donné une note moyenne de « **2,8** » à cet objectif.

En général, les commentaires précisent que la commune a progressé, mais qu'il reste du travail à faire. Il faut continuer les projets qui sont en cours. En effet, le covid a mis en pause quelques initiatives. Il y a beaucoup de choses mises en place pour les aînés, mais qu'en est-il de la jeunesse ?

**Objectif 2 - Promouvoir le tissu associatif coordonné et soutenir toutes initiatives innovantes et solidaires**

La CLDR a donné une note moyenne de « **3,5** » à cet objectif.

Les initiatives sont généralement bien soutenues par la commune. Mais certains projets indiqués sont encore en attente (voire n'ont pas encore été signés) et certains autres seraient à améliorer (par exemple, la plaine de jeux de Rosières ou l'agenda coordonné).

**Objectif 3 – Gérer son territoire en fonction de ses caractéristiques rurales**

La CLDR a donné une note moyenne de « **2,9** » à cet objectif.

Beaucoup d'initiatives communales ont été mises en place, les autres projets sont en cours. Mais il manquerait encore certaines liaisons entre les villages (RAVeL).

**Objectif 4 – Protéger les richesses du territoire pour les générations futures**

La CLDR a donné une note moyenne de « **2,7** » à cet objectif.

Il y a très peu de projets matériels dans cet objectif et seulement 2 sont en cours.

De plus, il est important de penser à la beauté et l'aspect naturel des sites lorsqu'on construit un projet.

**Objectif 5 – Soutenir une économie créatrice d'emplois en exploitant les atouts locaux**

La CLDR a donné une note moyenne de « **3,2** » à cet objectif.

La plupart des idées du PCDR ont été mises en place. Il peut être intéressant de proposer des projets pédagogiques pour promouvoir les atouts locaux.

**Objectif 6 – Travailler tous ensemble à la gestion durable de l'énergie**

La CLDR a donné une note moyenne de « **2,1** » à cet objectif.

Il reste beaucoup à faire pour cet objectif. Il faut dégager les priorités et mettre en avant des conseils en environnement et énergie. La Commune pourrait continuer la mise en place des éclairages LED, aider la population dans les démarches relatives à l'environnement (ex : pose de panneaux solaires) ou encore impliquer les écoles dans la gestion de l'énergie (ex : challenges inter-écoles).

Les participants font remarquer que certains projets du PCDR ne correspondent plus à la réalité et aux besoins d'aujourd'hui, et que de nouvelles thématiques apparaissent (ex : zéro déchet, etc).

## b) Commission Locale de Développement Rural

Les membres sont ensuite invités à évaluer le fonctionnement actuel de la commission et à mettre en avant leurs attentes et volontés pour les dernières années de validité du PCDR. Ils disposent d'une grille d'évaluation et de la liste des projets du PCDR toujours en attente.

**Fonctionnement actuel**

|                                                                                                                                                                                        | Moyenne<br>x/2 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Lors des réunions, les membres de la CLDR disposent d'une information claire et vulgarisée pour comprendre les enjeux de la commune, les politiques menées, analyser la situation, ... | <b>1,9</b>     |
| Les propositions de la CLDR sont entendues. Ses choix sont suivis. Dans le cas contraire, les choix divergents sont justifiés.                                                         | <b>1,8</b>     |

|                                                                                                                                                      |            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Les membres veillent à prendre en compte les intérêts de tous les citoyens.                                                                          | <b>1,9</b> |
| Les membres de la CLDR se sentent utiles pour le développement rural de leur commune.                                                                | <b>1,6</b> |
| L'Opération de Développement Rural a permis à chaque membre de connaître mieux le territoire, ses voisins, les habitants de son village, la Commune. | <b>1,8</b> |
| Les membres de la CLDR prennent plaisir à participer aux réunions. Celles-ci sont conviviales.                                                       | <b>1,8</b> |

*Remarque : la situation sanitaire a fortement perturbé les rencontres de ces derniers mois.*

### **Fonctionnement pour les cinq prochaines années**

Les membres de la CLDR souhaitent principalement des réunions dynamiques, en présentiel et sur le terrain. Ces réunions pourraient avoir lieu sur le territoire communal, afin de visiter les projets ou les villages, et à l'extérieur de celui-ci, pour échanger avec d'autres CLDR et s'inspirer des solutions mises en place ailleurs.

Il est également important de continuer la réalisation des projets et poursuivre les dossiers en cours, tout en communiquant sur le suivi au quotidien.

Le travail peut être réalisé en groupes thématiques ou bien avec les citoyens eux-mêmes lorsque le projet est d'ampleur. Il peut être également intéressant de décider d'un projet participatif.

### **Projets et actions pour le futur :**

La CLDR a montré la volonté de travailler sur beaucoup de projets et actions présents dans le PCDR.

#### **Objectif 1 - Améliorer la qualité de vie par le soutien à l'entraide et aux services à la personne**

Pour cet objectif d'entraide et de service à la personne, il est important de continuer la mise en place de ce qui existe déjà (ex : taxi social, donnerie, etc.).

De plus, deux actions du PCDR sont ressorties :

- I11 : Elargissement de la Commission Communale de l'Accueil (CCA)
- I28 : Création de services mobiles ambulants ou décentralisés

Mais de nouvelles idées d'actions, touchant à la jeunesse, font également surface :

- Gardes d'enfants
- Création d'une maison des jeunes ou d'un projet pour les jeunes. En effet, la Commune a fait beaucoup pour aînés, elle pourrait peut-être faire un peu plus pour les adolescents (qui ont beaucoup souffert durant la crise).

#### **Objectif 2 - Promouvoir le tissu associatif coordonné et soutenir toutes initiatives innovantes et solidaires**

Pour cet objectif, les membres de la CLDR ont mis en avant quatre actions :

- I36 : Promotion des activités locales. Avec, par exemple, la création d'un espace de match d'improvisation et de diffusion de spectacles.
- I37 : Organisation de journées à thème et de loisir pour promouvoir les sites de la commune.
- I38 : Organisation d'une « journée des loisirs ».
- I53 : Améliorer l'image du milieu agricole.

Et un projet qui n'est pas inscrit dans le PCDR est également ressorti :

- Création d'un local de rencontre pour Poisson-Moulin et Jodenville.

#### **Objectif 3 – Gérer son territoire en fonction de ses caractéristiques rurales**

Au niveau de la gestion du territoire rural, deux projets et deux actions sont mis en évidence :

- I06 : Gestion de l'expansion des villages par mise en place de règlements et veiller au respect des règles.
- I16 : Etude sur la signalisation des villages par des poteaux.

- M3.04 : Requalification des bâtiments agricoles en logements.
- M2.04 : Création de logements intergénérationnels.

Les participants s'inquiètent de l'évolution du prix des terrains et des maisons et estiment qu'il faudrait mener une réflexion au niveau communal pour permettre aux jeunes de continuer à se loger sur le territoire.

#### Objectif 4 – Protéger les richesses du territoire pour les générations futures

Pour l'objectif 4, les membres ont dégagé les projets et actions suivants :

- M2.07 : Rénovation des fontaines.
- M3.10 : Installation de modules de collecte de déchets dans les villages.
- I07 : Plan cohérent pour l'épuration des eaux. Quid de l'obligation de rejoindre le GPAA ?
- I13 Réduction de la pollution des eaux.
- I14 : Encouragement à l'installation de citernes à eau de pluie.
- I47 : Mise en place de panneaux d'informations didactiques.

Mais également le fait de promouvoir la mobilité douce (via des RAVeL, etc.), qui ne se retrouvait pas dans le programme. En effet, il est important de réfléchir aux conséquences climatiques de nos actes (zones inondables, haies, castors, etc).

#### Objectif 5 – Soutenir une économie créatrice d'emplois en exploitant les atouts locaux

Un projet et cinq actions sont ressortis :

- M1.02 : Création d'une maison de la ruralité, d'un atelier rural.
- I04 : Etude d'un système foncier permettant de conserver la maîtrise des terres agricoles par les agriculteurs de la commune.
- I34 : Création d'une confrérie gastronomique promotion du terroir.
- I58 : Création d'un parcours de chasse aux trésors et de géocaching.
- I59 : Création d'activités d'accrobranches.
- I60 : Développement de projets autour des étangs de la Strange.

#### Objectif 6 – Travailler tous ensemble à la gestion durable de l'énergie

Cet objectif est le moins bien coté au niveau de sa réalisation. Les membres ont dégagé plusieurs actions et projets, qu'ils soient inscrits dans le PCDR ou non.

- I18 : Soutien des associations et des initiatives communes des citoyens dans le cadre de projets d'économie d'énergie et/ou environnementaux.
- I21 : Etude de faisabilité de projets de production d'énergie renouvelable dans l'esprit d'un mix énergétique.
- M2.11 Etude de faisabilité et réalisation d'un projet d'autonomie énergétique.
- M3.11 : Réaffectation de bâtiments religieux.

Il est également important d'inclure dans cet objectif les énergies renouvelables, le développement durable, le zéro déchet, l'environnement, etc. L'implication de la population entière dans le PAED pourrait se faire via un atelier participatif.

*Remarque : certains projets datent de la première CLDR et peuvent être dépassés. Il y a sans doute d'autres demandes à prendre en compte, surtout pour les projets immatériels.*

## Suites

La prochaine réunion de la CLDR aura lieu le mercredi 20 octobre.

Les points à traiter dans le futur sont :

- L'aménagement du centre de Bercheux
- Le Plan Communal de Mobilité
- Le Règlement d'Ordre Intérieur de la CLDR
- Le Plan d'Actions pour l'Énergie Durable

*Juliette Maquet et Sophie Orban,  
Agents de développement*



## **ANNEXE : LISTE DES PRÉSENCES**

RÉUNION DE CLDR DU 20 SEPTEMBRE 2021

### **Présents**

|                   |           |                |
|-------------------|-----------|----------------|
| Annet             | Stéphanie | Salvacourt     |
| Bertrand          | Samuel    | Nives          |
| Besseling         | Yves      | Hompré         |
| Colot             | Sandrine  | Clochimont     |
| Dourte            | Michel    | Vaux-sur-Sûre  |
| Dujardin          | Sandra    | Sibret         |
| Grogna            | Joseph    | Jodenville     |
| Hogge             | Mathilde  | Chenogne       |
| Lamoline-Grégoire | Pascale   | Bercheux       |
| Leyder            | Olivier   | Juseret        |
| Monnier           | Isabelle  | Assenois       |
| Nicolay           | Pierre    | Cobreville     |
| Notet             | Patrick   | Vaux-sur-Sûre  |
| Pirotte           | Henriette | Vaux-sur-Sûre  |
| Reyter            | René      | Remichampagne  |
| Widart            | Steve     | Poisson-Moulin |

### **Excusés**

|          |           |             |
|----------|-----------|-------------|
| Lamoline | Sylvie    | Bercheux    |
| Pauly    | Vincent   | Sibret      |
| Thiry    | Stéphanie | La Barrière |